

En 1889, ce sont les "vieux cuivres," les vieux métaux qui ont eu raison de la coalition. En 1899, que ce soit le métal neuf qui remporte la victoire !

* **

Il va s'établir à Chicoutimi, dit-on, une nouvelle manufacture pour la fabrication de boîtes, tinettes pour beurre et fromage et boîtes pour le lait conservé.

MM. Paradis et Belley sont les promoteurs de cette nouvelle entreprise.

* **

Un arrêté royal vient d'être pris au sujet de la vente du lait en Belgique.— Il est ainsi conçu :

"Le lait privé d'une partie de sa crème ne pourra, dorénavant, être vendu ou transporté pour la vente que dans des récipients portant, sur tout le contour extérieur, une bande de couleur bleu foncé, de 2 pouces au moins de largeur, se détachant sur un fond blanc ou sur une autre bande de couleur blanche. Ces récipients ne pourront être utilisés pour la vente du lait complet.

"Les voitures clo-es avec ou sans compartiments pourront également être utilisées pour le transport du lait écrémé en vue de la vente, à condition de porter au-dessus du robinet de débit l'inscription "lait écrémé," tracée sur fond blanc en caractères bleu foncé de cinq centimètres au moins de hauteur et dérogée de toute autre mention."

* **

La compagnie Eddy (The E. B. Eddy Co., Hull, Qué.) se propose de construire incessamment une nouvelle manufacture de pulpe.

* **

Pendant que plusieurs éditeurs de journaux s'agitent auprès de la Commission Anglo Américaine pour obtenir dans le nouveau tarif douanier l'entrée en franchise de droits

des papiers à journaux, afin de pouvoir eux aussi "se réjouir des avantages que possède le Canada par ses provisions de bois et ses forces motrices," les partis contraires, parmi lesquels les fabricants de papier, trouvent que ce bonheur ne leur est nullement nécessaire et d'autant moins que beaucoup de ces derniers ayant engagé de grands capitaux dans leurs entreprises, se soucient fort peu de subir la concession des Canadiens qui travaillent à meilleur compte et avec des matières premières moins cher. A 2 cts la livre le papier à journal est assez bon marché, dit un fabricant.

* **

La Société des Commis-Epiciers a tenu son assemblée annuelle dimanche après-midi à la salle de l'Union St Joseph, rue Ste-Catherine, sous la présidence de M. T. J. Wayland, président sortant.

Au début de la séance, le secrétaire donne lecture de son rapport qui fait spécialement mention des progrès qu'a faits la société dans le cours de l'année. De brillantes fêtes en ont fait connaître l'importance, et la société occupe aujourd'hui un rang qu'elle n'a jamais occupé dans le passé.

Le trésorier a soumis son rapport qui a été trouvé des plus satisfaisants et adopté. Malgré les dépenses énormes faites pour l'organisation de démonstrations pendant l'année, il reste en caisse un surplus de \$300.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité et l'on procède ensuite à l'élection des officiers. Deux candidats étaient sur les rangs pour la présidence. Ce sont MM. E. Migneron et G. N. Robert. Le vote, quoique très contesté, a été très amical, et lorsque le nom du vainqueur a été proclamé, le candidat défait a été le premier à tendre la main à son heureux adversaire. Tous les